

université  
PARIS-SACLAY

# Les services de santé des doctorants



Vous êtes doctorant.e.s travaillant au sein des unités de recherche (laboratoires), vous pouvez être pris en charge par votre **service référent de médecine du travail**, appelé **service médical de prévention**

(médecin du travail, infirmier.e, psychologue, diététicien.ne, addictologue).

Pour obtenir les coordonnées de votre service référent médecine du travail, vous devez en priorité vous adresser à l'**assistant prévention de votre laboratoire unité de recherche ou laboratoire**. Puis uniquement si vous n'obtenez aucune information, vous pouvez vous adresser au service médical de prévention situé au bâtiment 452.

(305 rue du Château, 91400 Orsay, [service.medical452@universite-paris-saclay.fr](mailto:service.medical452@universite-paris-saclay.fr))

## SERVICES PROPOSES POUR LES DOCTORANT.E.S

**Attention :** Les soins thérapeutiques ne sont pas assurés par le SSE ni le service médical de prévention, hors urgence, donc pour toute demande de consultations, vous devez vous adresser aux professionnels de ville

En cas d'urgence médicale , contacter le 18 ou le 15.

En cas d'urgence psychologique, contacter le 15 (SAMU) ou le 3114 (numéro national de prévention suicide).

### Le service médical de prévention (médecine du travail)

- Suivi médical et infirmier adapté aux risques à votre poste
- Bilans biologiques, respiratoires, etc., selon les risques
- Prévention des risques professionnels
  - Études des postes de travail
  - Prise en charge des accidents et urgences
  - Vaccinations
- Conseils pour l'alimentation, le sommeil, le sport
- Psychologues : 3 rencontres possibles
- Tabacologue

### Service Santé Etudiante (SSE) - POUR TOUS

- Centre de santé sexuelle : consultations de gynécologie, contraception, PrEP, dépistages
  - Consultation d'addictologie
- Vous pouvez prendre rendez-vous avec le SSE en ligne via l'intranet ou directement sur <https://www.doctolib.fr/etablissement-deprevention/gif-sur-yvette/ssu-paris-saclay> (code étudiant reçu par mail en début d'année)
- Téléconsultation médicale en ligne sur la plateforme QARE (<https://fr.surveymonkey.com/r/FLTKFX>)
  - Formations à la prévention des pairs par les pairs (PSC1, PrISSM, Mener des actions en milieu festif)
  - Campagnes de prévention collective : vous recevez la newsletter mensuelle sur votre adresse UPSaclay si elle est activée

### Service Santé Etudiante (SSE) - POUR LES NON SALARIES

- Consultation médicale de prévention ou de détection
- Entretien avec une.e psychologue (écoute et orientation vers professionnels adaptés)
  - Aide nutritionnelle
- Entretien infirmier de prévention
- Tabacologue

Plus d'informations et prise de RDV en ligne sur

<https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/sante-et-bien-etre>

## VOTRE MEDECIN DU TRAVAIL

Si ...	Votre statut	Médecin référent
<p>Vous avez signé un contrat de travail avec des composantes ou établissements composantes de l'Université Paris Saclay (Université Paris-Saclay/ Université de Versailles St Quentin UVSQ/ Université d'Evry val d'Essonne UEVE /AgroParisTech / CentraleSupélec / ENS-Paris-Saclay / IOGS).</p>	<p>Etudiant.e et salarié.e Le statut de salarié.e prévaut.</p>	<p>Médecin du travail de votre composante.</p>
<p>Vous avez signé un contrat de travail avec un organisme de recherche (ONR) de l'Université Paris Saclay (CEA, CNRS, INRIA, INRAe, ONERA...).</p>	<p>Etudiant.e et salarié.e Le statut de salarié.e prévaut.</p>	<p>Médecin du travail de l'ONR.</p>
<p>Vous avez signé un contrat de travail avec une entreprise du secteur privée.</p>	<p>Salarié.e</p>	<p>Médecin du travail de l'entreprise.</p>
<p>Vous êtes en convention de séjour de recherche.</p>	<p>Etudiant.e</p>	<p>Si votre thèse comporte des expérimentations avec des produits chimiques ou biologiques ou des rayonnements : Médecin du travail de l'UPSaclay.  Sinon : Service Santé Etudiante.</p>
<p>Vous êtes en convention de séjour de recherche et vous n'avez pas de sécurité sociale.</p>	<p>Etudiant.e</p>	<p>Si votre thèse comporte des expérimentations avec des produits chimiques ou biologiques ou des rayonnements : Médecin du travail de l'UPSaclay.</p>
<p>Vous n'avez pas de contrat de travail avec un employeur et vous n'êtes pas en convention de séjour de recherche.</p>	<p>Etudiant.e</p>	<p>Service Santé Etudiante.</p>

## POUR LES DOCTORANTS EN SITUATION DE HANDICAP

- Aménagement du poste par le médecin du travail et le référent handicap que vous pouvez contacter à [personnel.handicap@universite-paris-saclay.fr](mailto:personnel.handicap@universite-paris-saclay.fr)
- Aménagement des études et examens sur recommandations du SSE au SHE, à contacter à l'adresse suivante : [handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr](mailto:handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr)
- Correspondant Handicap : Madame Gwennaël Pacé, responsable du Pôle Diversité et Handicap, [gwennael.pace@universite-paris-saclay.fr](mailto:gwennael.pace@universite-paris-saclay.fr)

## EN CAS DE QUESTIONS

Dr Anne BRUN  
Médecin du travail coordinateur  
Bât 452/ Bât 640  
01 69 15 70 60  
[service.medical452@universite-paris-saclay.fr](mailto:service.medical452@universite-paris-saclay.fr)

Dr Brigitte CAUCHI-CARON  
Directrice du Service Santé Etudiante  
07 64 20 90 71  
[direction.sumpps@universite-paris-saclay.fr](mailto:direction.sumpps@universite-paris-saclay.fr)

SSE  
<https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/sante-et-bien-etre>  
[sante.etudiants@universite-paris-saclay.fr](mailto:sante.etudiants@universite-paris-saclay.fr)  
01 69 15 65 39

Les contacts des différents pôles SSE par composante sont disponibles ici :  
<https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/medecine-preventive>

Les contacts des services médicaux du travail (service médical de prévention) pour les composantes, établissements composantes et certains laboratoires et ONR sont disponibles sur le site de la Maison du Doctorat. Vous pouvez aussi obtenir plus d'informations auprès de l'assistant prévention de votre laboratoire.